

ORDONNANCES ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 27 août 2020, l'ordonnance nécessaire, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8) et du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3o)), afin de permettre la tenue du Tournoi de pétanque, au carré d'Hibernia, les samedis, du 29 août au 26 septembre 2020, de 13 h 30 à 18 h.

Montréal, le 28 août 2020

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude